



CIVISME

Sarah El Haïry :
« Intégrer le SNU
au temps scolaire
le rendra plus
populaire »

PAGE 10

SOCIÉTÉ

Sarah El Haïry : « Intégrer le SNU au lycée le rendra plus populaire »

À partir de mars 2024, des élèves de seconde pourront effectuer leur séjour de cohésion sur le temps scolaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR
AUDE BARIÉTY @AudeBariety
ET CAROLINE BEYER
@BeyerCaroline

JEUNESSE Secrétaire d'État à la Jeunesse, Sarah El Haïry détaille pour *Le Figaro* les nouveaux contours du service national universel (SNU).

LE FIGARO. - Vous allez lancer une nouvelle formule du SNU, en l'intégrant au temps scolaire.

À quoi va-t-elle ressembler ?

Sarah EL HAÏRY. - Cette formule permettra à des élèves de seconde, issus de lycées volontaires, de réaliser le séjour de cohésion de douze jours - première étape du SNU - sur le temps scolaire, dans le cadre d'un projet pédagogique de classe. Il n'y aura pas d'obligation, un peu comme un voyage scolaire. Je précise que ce séjour ne coûtera rien aux établissements, ni aux parents. Cette nouvelle modalité coexistera avec les séjours de cohésion choisis à titre individuel par les jeunes pendant leurs vacances.

Avez-vous des pistes concernant les lycées volontaires ?

Oui. Depuis 2019, année du lancement, un tiers des 9 000 encadrants du SNU vient de l'Éducation nationale. Parmi eux, beaucoup sont

convaincus par le dispositif et sont favorables à sa déclinaison dans les lycées, sous forme de projet, en lien avec l'enseignement moral et civique par exemple. Cela diffuse donc assez largement. Dans chaque établissement, il y aura un référent SNU rémunéré dans le cadre des missions supplémentaires du futur « pacte » proposé par le ministre de l'Éducation nationale. Nous prévoyons également une aide financière pour les lycées engagés.

Quand cette nouvelle formule se mettra-t-elle en place ?

Ces séjours devraient commencer vers mars 2024. À l'instar des séjours à titre individuel, les jeunes seront envoyés dans un autre département que le leur. Ils passeront leur séjour au même endroit que le reste de leur classe, mais ils seront mélangés dans les maisonnettes avec d'autres jeunes qu'ils ne connaissent pas. J'aimerais que tous les territoires soient impliqués et que les établissements publics comme privés participent. Concernant le budget, nous avançons dans les discussions avec mon homologue des Comptes publics. J'ai la chance d'avoir affaire à Gabriel Attal, qui était ministre en charge du SNU juste avant moi. C'est précieux car il connaît de l'intérieur le dispositif et sa valeur

pour les jeunes.

Les syndicats enseignants s'opposent à l'intégration de ce qu'ils appellent un « gadget présidentiel » au temps scolaire. Ils dénoncent une baisse du nombre d'heures consacrées aux apprentissages...

Ce sont les premiers à prôner les séjours scolaires, la classe hors l'école, les déplacements culturels. Au fond, de quoi a-t-on peur ? Nous proposons une modalité nouvelle à une classe ! Ce serait dommage de s'en priver.

Au-delà des syndicats enseignants, le SNU est contesté par d'autres acteurs. D'où vient cette contestation ?

Sur quoi porte-t-elle ?

Elle vient plutôt de l'ultra-gauche. Utiliser des mots comme « embri-gadement », c'est grave. Se moquer de ces jeunes qui s'engagent, c'est violent et indécent. Le groupe LFI, frontalement opposé au SNU, a un autre projet : celui d'un service obligatoire d'un an et rémunéré, qui coûterait d'ailleurs au minimum 9 milliards d'euros. Moi, je crois davantage au choix laissé aux jeunes citoyens de se rendre utiles à la communauté. Il y a par ailleurs des interrogations légitimes sur la question de l'obligation et de la



montée en charge. Mais regardons autour de nous : la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou encore les États-Unis sont sur des projets comparables. Plusieurs démocraties occidentales se questionnent sur la citoyenneté et la manière d'amener une génération à prendre sa place dans un contexte d'affaiblissement démocratique.

Le service national universel est une promesse d'Emmanuel Macron. « Universalité » signifie-t-il « obligation » ?

Le projet du président de la République a toujours été le même : aller chercher une universalité, faire en sorte qu'un maximum de jeunes puissent participer au SNU. Quelle forme doit prendre la généralisation de ce dispositif ? Le débat est ouvert. La question de l'obligation n'est pas un tabou. Mais notre objectif est de créer de l'engouement, pas de la coercition. Quand je vois le succès des inscriptions pour cet été, je me dis qu'il existe une aspiration très forte de la jeunesse. En 2019, 2 000 jeunes s'étaient lancés. Aujourd'hui, et c'est une première, nous avons plus de volontaires que de places disponibles. Plusieurs milliers de jeunes sont sur liste d'attente pour cet été... À la rentrée, nous allons installer des centres SNU permanents, en utilisant le bâti de l'État.

Quel est, au fond, l'objectif du SNU ?

Former les jeunes aux défis de notre époque : unité nationale, solidarité, questions démocratiques, transition écologique. Il existe aussi un enjeu de cohésion. Un jeune rural qui n'a jamais rencontré un jeune urbain et ne se sent pas faire partie du même collectif, c'est un danger pour l'unité de notre pays.

Le SNU vise le brassage social des jeunes. Pourtant, les adolescents

de milieux populaires sont sous-représentés et ceux dont les parents sont militaires, gendarmes ou policiers surreprésentés. Les choses évoluent-elles ?

Au tout début, nous étions sur un tiers de jeunes ayant dans leur famille une personne qui, à un moment ou à un autre, a porté un uniforme. Aujourd'hui, nous sommes plutôt à un quart. La mixité est en train de progresser, en raison de la notoriété du SNU. Désormais, 6 % des participants sont issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et 27 % viennent de lycées professionnels. Après, il faut être transparent et reconnaître qu'il y a une vraie fracture sociale. Intégrer le SNU au temps scolaire permettra de rendre le dispositif plus populaire et plus accessible. Un projet de classe permettra de convaincre des jeunes et des familles qui n'auraient pas sauté le pas autrement.

Quid des jeunes étrangers, auxquels le SNU n'est pour l'heure pas ouvert ?

Les séjours intégrés au temps scolaire seront ouverts aux jeunes qui ne sont pas de nationalité française. Pour nous, c'est une évidence. Quant aux séjours à titre individuel, je suis favorable à cette ouverture aux jeunes étrangers, et nous y travaillons déjà. C'est assez déroutant de devoir dire non à quelqu'un qui a envie de s'engager....

Vous souhaitez valoriser le SNU sur Parcoursup. Comment ?

Aujourd'hui, sur Parcoursup, le SNU est exclusivement valorisé sur la partie engagement volontaire. Je crois qu'il faut reconnaître les engagements complémentaires, qu'on soit délégué de classe, chef scout, bénévole dans une association... Je souhaite que le SNU, comme ces autres projets d'engagements, au sein de la démocratie scolaire et en dehors, soit davantage reconnu. Il y a une piste qui a ma préférence, mais qui est loin d'être stabilisée. Il s'agirait, en cochant une case SNU, d'obtenir des points bonus intégrés

dans le calcul algorithmique de Parcoursup.

Dans cette logique de valorisation du SNU, le permis de conduire pourrait-il être financé aux participants ?

Nous savons que c'est un sujet important pour les jeunes. Une réflexion est menée sur le financement du permis de conduire après la phase 3 du SNU, lorsque l'engagement est complet, c'est-à-dire lorsque, après son séjour de cohésion, le jeune fait le choix de s'engager dans le cadre d'un service civique, dans les réserves militaires ou civiles ou la coopération internationale. ■

Le service national universel, un dispositif en trois étapes

Lancé en 2019, le service national universel (SNU) a attiré en 2022 32 000 adolescents âgés de 15 à 17 ans. Le dispositif se décompose en trois phases :

– **Le séjour de cohésion.**

Les participants passent deux semaines dans un centre situé dans un autre département que le leur. Vêtus d'un uniforme, ils réalisent des activités diverses (sport, culture, défense, mémoire, visites...).

– **La mission d'intérêt général.**

Les jeunes choisissent une mission de 84 heures minimum auprès d'associations, de services publics, de corps en uniforme, etc.

– **L'engagement volontaire**

(optionnel). Les jeunes s'investissent, au minimum pour trois mois, dans un service civique, une réserve (police, armées, gendarmerie...) ou un volontariat à l'international.

A. B.

La question de l'obligation n'est pas un tabou. Mais notre objectif est de créer de l'engouement, pas de la coercition. Quand je vois le succès des inscriptions pour cet été, je me dis qu'il existe une aspiration très forte de la jeunesse

SARAH EL HAÏRY



« 6 % des participants sont issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et 27 % viennent de lycées professionnels. Il faut être transparent et reconnaître qu'il y a une vraie fracture sociale », indique la secrétaire d'État à la Jeunesse, Sarah El Haïry. **SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO**